

Acta fabula est



Les grosses ficelles.

La mode n'est plus à la démocratie. Ce n'est pas une nouvelle toute fraîche, direz-vous. Depuis longtemps, les décisions quant à la marche de ce monde ne sont plus le seul fait des élus. Élus qui le sont pourtant sur un mode qui est d'ailleurs, déjà en soi, une limite à une expression populaire directe. Il en va ainsi des décisions pour ces nombreux

arrangements que sont les traités internationaux. Avec au finale, un accord international qui se révèle surtout et d'abord être un accord inter-multi-nationales. Les affaires, les affaires, le pognon, le pouvoir...

Difficile d'afficher tout cela au grand jour. Alors, évidemment, les « représentants du peuple », locaux, nationaux ou

Prix

Le prix est librement fixé par le lecteur.

Le prix de revient de ce numéro est de 0,60 €

ETIAM INNOCENTES COGIT MENTIRI DOLOR

PAGE 5

A STULTO UNDIQUE CAVETO

PAGE 8

POST COITUM NIHIL EST

PAGE 10

européens, même souvent si dociles, le commerce capitaliste préférerait s'en passer. Et puis, ce sont des questions compliquées, élus, citoyens ne sont pas des experts. Et ils ont fini par y croire eux-mêmes, les élus et les citoyens. Donc laissons faire les « professionnels », ceux qui savent... Aujourd'hui, c'est le *Trans-Atlantic Free Trade Agreement* (TAFTA) suite logique du *Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement* (PTCI).

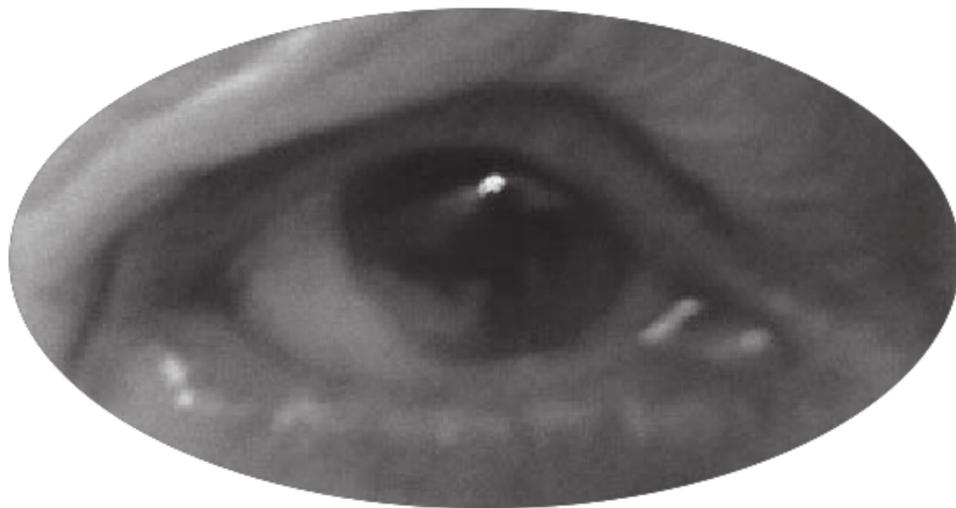
Pourtant, il y a deux ans, la tentative de faire adopter l'ACTA ne s'est pas faite sans vague. Beaucoup de choses étaient réunies pour que cela ne passe pas comme une lettre à la poste. Rapide retour sur le contexte.

L'*Accord commercial anti-contrefaçon* (ACTA, en anglais) apparaît au grand jour en 2010. Il vise à renforcer cette escroquerie qu'est la « propriété intellectuelle » (Accord du GATT, 1994). Aucune transparence dans les négociations, volonté des négociateurs de ne pas passer par la case parlement, réseaux d'échanges par Internet bien plus développés que 15 ans plus tôt, cela compliquait la tâche de ceux qui œuvraient dans l'ombre pour l'adoption des dispositions que contenait ce traité. En résumé : obligation aux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) de jouer le rôle de super-flics, obligation à toute personne présumée violer ce fameux droit à la propriété intellectuelle ou simplement susceptible d'être au courant de quelque chose à ce sujet d'en informer la justice. L'incitation (sic) aux pays dits « émergents » à adopter ce traité touchait, elle, le domaine de la santé par la limitation qu'elle envisageait en ce qui concerne la production et la circulation de médicaments génériques. Évidemment, c'est gros, c'est lourd. Difficile de dire tout cela clairement aux citoyens. Et puis de toute façon, ils n'y comprendraient rien, souvenez-vous, ils ne sont pas « experts ».

La mobilisation s'organise donc et se développe. De nombreuses associations, telles que la Quadrature du Net¹, en France, s'emparent de ce combat et le mènent avec efficacité. Par ailleurs, les débats s'ouvrent et les informations circulent en grand nombre, surtout par le biais des réseaux sur Internet.

C'est dans ce cadre et à ce moment qu'Émilie Colin, bien au fait de ces enjeux, intervient aussi sur une plate-forme d'échanges d'opinions, odebi.org. Militante politique locale (candidate aux élections législatives en 2007 avec la Gauche alternative², maintenant membre du Parti de Gauche), engagée pour le développement de l'informatique libre, elle est consciente de ce qu'est la liberté d'expression. Elle publie donc un article, sans utiliser de moyens de camouflage de son identité, elle, (masquage d'IP ou autres) où s'expriment ses interrogations sur la légitimité des négociateurs de ACTA. Des noms circulent déjà³. Ceux de deux personnes impliquées dans le forcing mis en œuvre pour faire passer ce traité. Leurs activités ainsi révélées et se voyant découverts (mais cela n'était vraiment pas nouveau⁴), ces deux personnages nient leurs rôles de négociateurs⁵. Honneur et argent allant de pair dans ces milieux

d'« experts », une plainte est aussi déposée contre Émilie. Et l'argent, pour ces gens-là, ce ne sont pas de petites sommes ! Rien moins que 54 000 euros au total. L'honneur d'Émilie ainsi traitée de diffamante, ils n'ont pas grand-chose à en faire non plus. Ils œuvraient dans l'ombre, ils sont dans la lumière, leur carrière court un risque, ça justifie tout. C'est important la carrière, le pouvoir, tout ça. Nous sommes bien loin de l'honneur en fait. C'est bien un acte politique que celui d'avoir alerté et informé (avec d'autres, encore une fois) du rôle que tenaient ces deux personnes. C'est bien de cette manière que les menées des serviteurs des multinationales, pas vraiment philanthropes mais toujours manipulateurs, peuvent aussi être combattues et mises à mal.



Émilie doit pouvoir compter sur le soutien et la solidarité de tous ceux qui luttent contre ces méthodes d'intimidation. Le capitalisme aime l'ombre, il s'accommode des pires situations et n'hésite pas à faire commerce avec le fascisme et le déshonneur. Sinon, comment justifier la violence et la disproportion de l'attaque subie par une militante ?

Le comité de Soutien à Émilie (SAE), créé il y a quelques semaines, se bat avec énergie pour que ce procès ne soit pas un de ceux qui ruinent la vie d'un individu et de ses proches, mais aussi pour qu'il ne soit pas une fois de plus celui de la liberté d'expression. Celui de la liberté de lutter !

Parmi les actions qu'il mène, et avec le soutien financier qu'il tente d'organiser, il propose la signature d'une pétition.

Ah oui, pour finir (malheureusement provisoirement) l'histoire d'ACTA, à force d'information publique, il a bien fallu passer par la case parlement européen. À force de mobilisation pour faire connaître leur responsabilité aux élus qui le composent, il a bien fallu le voter ce traité : le 4 juillet 2012, le Parlement européen a rejeté le traité en séance plénière par 478 voix contre et 39 pour.

Mais ce n'est jamais terminé...

La pétition est ici : www.libertedopinion.fr

Jihel



(1) <http://www.laquadrature.net/fr/ACTA>

(2) http://campagnes.candidats.fr/legislatives2007/?action=liste_candidats&departement=55

(3) <http://www.lexpress.fr/outils/imprimer.asp?id=852244>

(4) <http://www.pcinpact.com/news/59330-acta-europe-act-up-paris-april-la-quadrature-du-net.htm>

(5) <http://www.numerama.com/magazine/17935-acta-act-up-se-rejouit-d-une-menace-de-plainte-a-son-encontre.html>

Brève

« En Europe, il y a deux fois plus de logements vacants que de SDF

Plus de 3,4 millions en Espagne, plus de 2 millions en France et autant en Italie, 1,8 million en Allemagne, plus de 700 000 au Royaume-Uni, sans compter l'Irlande, la Grèce, le Portugal... Au total, ce sont 11 millions de logements qui demeurent vides en Europe, selon les calculs du *Guardian* relatés dans un article du quotidien britannique, dimanche 23 février. Ce serait assez pour offrir à chaque personne sans domicile fixe du continent deux logements. Il y a en effet, dans l'Union européenne, quelque 4,5 millions de personnes sans logis »

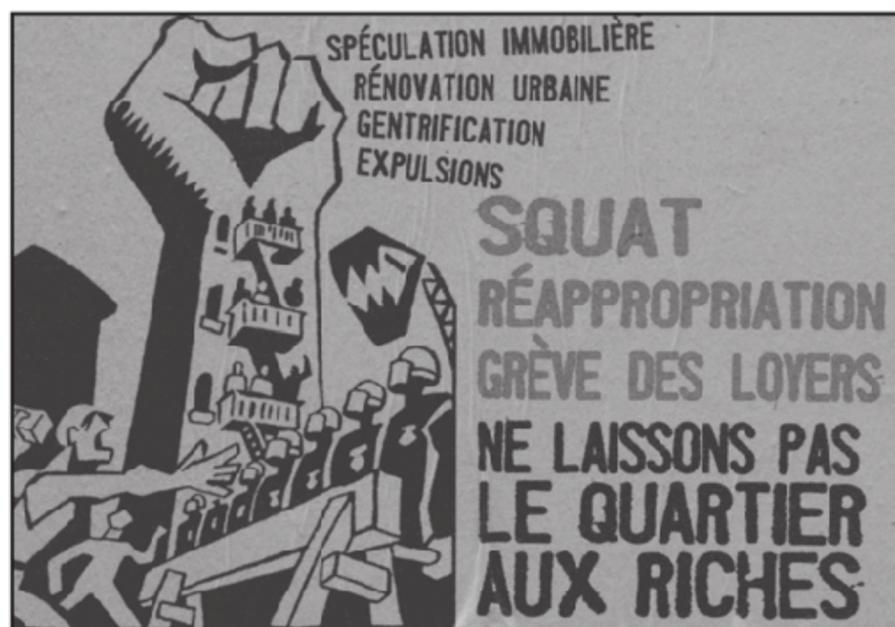
Ravalement de population

Nancy intra-muros possède 259 monuments historiques protégés, 77 étant en tout ou partie classés et 182 autres inscrits. On peut se réjouir que les fondations de cette ville ne remontent pas avant l'An 1000, sans quoi il nous faudrait supporter la vue, l'entretien et la restauration à grands frais de bâtiments aussi vieux que mes robes, ou que Mathusalem, colonnes et pilastres, voies romaines, jardins suspendus babyloniens, splendides mégalithes et autres merveilles du monde. Ainsi, échappons-nous aux hordes de touristes tout juste bonnes à entretenir les goûts carnavalesques de quelques guides conférenciers pathétiques dans leurs déguisements désuets, ou le tchou tchou de petits trains qui se traînent péniblement sur les pavés cahoteux de la Ville Vieille.



Nancy est-elle devenue une ville-musée pour autant ? Non, bien sûr. Chacun-e peut le constater. Il n'est d'ailleurs ni prudent ni conseillé de s'y promener le nez en l'air, tant la mode est au gris terne. La Ville de Nancy ne parvient pas à entretenir ses monuments. Lancée à grands frais, en 2005, la restauration de la place Stanislas, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, n'est toujours pas achevée ; pas plus que l'hémicycle de la place de la Carrière et le palais du Gouvernement, ou encore la basilique Saint-Epvre, partiellement nettoyée et restaurée, sans doute pour permettre la comparaison entre l'avant et l'après... La collectivité publique se soustrait à la loi qu'elle est censée faire respecter, sur des bâtiments dont elle a la charge.

Le ravalement est une mesure d'entretien obligatoire prévue par la législation. Le maire est autorisé à instaurer des campagnes de grand nettoyage sur des périmètres déterminés. Quand les particuliers se voient imposer de ravalier la façade de leur immeuble, ils disposent d'un délai de trois ans pour s'y soumettre et peuvent s'attendre au pire, surtout dans le « secteur sauvegardé ». Certes, la Ville leur verse une aide de 10 % sur le montant total des travaux, mais quelqu'un a dû prévenir les



artisans, qui ont adapté leurs prix en conséquence. La facture peut facilement aller de 3 000 € à 15 000 € pour le titulaire d'un logement, surtout quand des travaux spécifiques doivent être entrepris sur des bas-reliefs, des huisseries, des charpentes... Quelques entreprises se partagent ce marché juteux. Si un propriétaire se montre récalcitrant, la justice sera saisie ; après quoi, le ravalement sera mené autoritairement par la collectivité et refacturé, les frais de procédure en plus. Heureux soient les propriétaires dont le bien est classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Ils bénéficient de mesures de défiscalisation considérables, à savoir une déduction de 100 % des travaux de restauration – avec un plafond de dépenses de 200 000 € par an pour les immeubles qui ne sont pas ouverts au public.

Il n'en va pas de même pour le propriétaire d'un logement dans un immeuble sans intérêt architectural et où rien d'intéressant ne s'est produit depuis mille ans. La médiocrité de l'endroit n'empêche pourtant nullement l'architecte des Bâtiments de France de s'y déplacer, sans prévenir, et de traiter directement avec l'artisan pour, là, mettre à nu une pierre d'angle ou un meneau, ici, faire changer le ton ou le traitement de l'enduit, et revenir le lendemain avec une autre idée en tête. Si l'on n'est pas d'accord avec la couleur choisie, on se rassurera vite : grâce aux pollutions diverses (gaz d'échappement, suies, pluies acides, vents mauvais...), il n'en paraîtra bientôt plus rien !

Les « amoureux » des vieilles pierres diront que la ville est plus belle et qu'après tout les propriétaires sont gagnants puisque leur immeuble prend de la valeur. C'est oublier que les coûts occasionnés seront répercutés. S'il s'agit d'un propriétaire occupant mais désargenté (travailleur ou retraité pauvre, par exemple), faute de liquidités, il pourrait être obligé à vendre son bien, dont il renchérira la valeur, ce qui encouragera la hausse générale du coût de l'immobilier. Si l'immeuble en question comprend des appartements à la location, nul doute que les loyers subiront aussi une opération de chirurgie esthétique, à la hausse, alors même que l'immeuble, avec sa belle façade toute propre, gagne de la valeur, au seul bénéfice du bailleur. S'ils n'ont pas les moyens d'assumer l'augmentation des charges d'entretien ou celle des loyers, les propriétaires occupants ou les locataires sont poussés à l'exil et laissent place à une population aisée. Peuchère ! En modifiant le profil économique et sociologique des habitants des quartiers populaires, une campagne de ravalement participe à la « gentrification » de ces derniers.

**Dénommée
« Nancy
ville claire »,
la campagne
de
ravalement
rime avec
« Nancy
ville chère ».**

Piéro

R

Jusqu'où iront-ils ?

Il semble que rien n'arrêtera Hollande et ses amis dans leur folle course libérale. L'annonce courant janvier de la fin des cotisations familiales pour les entreprises, soit 30 milliards d'euros de salaire offerts aux patrons et la liquidation de la branche famille de la Sécurité sociale, à la suite des 20 milliards annuellement accordés au patronat dans le cadre du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), et l'annonce corrélée des dizaines de milliards d'économies sur les dépenses publiques... tout cela a été applaudi des deux mains par le Medef. L'argument de la lutte contre le chômage une nouvelle fois mis en avant fait évidemment figure de grossier mensonge. Cela fait des décennies que des dizaines de milliards sont déversés dans les caisses du patronat, sous forme de crédits d'impôts et d'exonérations diverses, avec l'effet que l'on sait. Aujourd'hui, près de 6 millions de personnes sont au chômage, et le patronat en a profité pour imposer partout, aidé par les gouvernements successifs, intensification du travail, précarité, flexibilité, baisse des salaires.

Les principales centrales syndicales auraient pu dénoncer l'arnaque. On ne parle pas de la CFDT, habituée de devancer le Medef, véritable cabot mangeant dans la main de son maître. Mais on aurait pu attendre une réaction vive de quelques autres, notamment la CGT et la FSU. Certes, les deux centrales appellent à une journée d'action le 18 mars prochain, et il faudra bien se saisir de cette date. Mais attention : pour la direction de la CGT il n'est pas question de contester le Pacte de responsabilité. De concert avec la CFDT et l'UNSA, la CGT et la FSU veulent aller négocier les « contreparties » en termes d'emplois, de fiscalité et de pouvoir d'achat, aux milliards offerts aux patrons. Ben voyons ! Si on comprend bien, la journée du 18 mars aura donc pour fonction de servir de point d'appui à cette démarche « constructive ». Le cadre fixé par Hollande et le Medef est ainsi le cadre admis par les centrales syndicales. Il faut dire que Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, déclarait tout récemment : « *Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés*

(...) et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté » (*Le Nouvel économiste* du 19 février). Comme ça, c'est dit, la collaboration de classe est assumée.

Alors on peut en être assuré : ce ne sont pas les organisations dites représentatives du monde du travail qui iront arrêter cette mécanique infernale. À l'inverse, par leur coopération elles permettent aux gouvernements de gauche de faire passer des mesures que la droite ne pourrait pas envisager de mettre en œuvre. Cette collusion entre grand patronat, directions syndicales et gouvernement, ne peut que renforcer le rejet des bureaucrates syndicaux et du monde politique. Toutes les bonnes âmes de gauche qui négocient des strapontins municipaux dans la combine électorale en feront les frais, et c'est tant pis pour elles. Mais le dégoût et le rejet risquent d'aller plus loin, et d'emporter sur leur passage tout espoir de lutte solidaire et collective pour un avenir meilleur. C'est cela qui prépare les lendemains qui déchantent, la quête de la femme à poigne qui remettra tout le monde au pas et la chasse aux boucs-émissaires.



Qui arrêtera finalement Hollande, Ayrault et leurs amis ? En dehors des grèves, des manifestations, des occupations et des émeutes, on ne voit pas bien... La mobilisation de celles et ceux d'en bas est à préparer dès maintenant, sans déléguer la tâche aux dirigeants syndicaux qui ont d'autres projets en tête. Nous n'avons rien à négocier avec une classe patronale qui étouffe les salariés, aggrave le chômage et la précarité, qui est prête à liquider la Sécu et ce qu'il reste des services publics pour le maintien de ses profits. Nous devons travailler ensemble à son renversement, laisser tomber les politiciens de tous bords qui gèrent ses affaires et les bureaucrates qui veulent jouer les tampons. Nous devons commencer à penser l'après, une autre organisation de la société, d'autres institutions.

Alors jusqu'où iront Hollande, Ayrault et leurs amis ?
Jusqu'à ce qu'on leur mette un coup d'arrêt !

R

Syndicaphobie sélective

Le concept de la souffrance au travail est apparu en France dans les années 90. C'est à la même époque que s'est développé le « nouveau management ». Héritier direct du taylorisme puis du toyotisme, le « lean management » a été importé par des boîtes américaines qui ont fait fortune dans nos entreprises. Parmi les plus connues, citons Alexander Proudfoot ou Andersen Consulting. Apôtres de l'ultra-productivisme, elles se présentent comme des professionnels de l'organisation scientifique du travail... chronomètres à la main !

Selon l'ANACT¹, qui a organisé une conférence sur le lean en 2012, cette méthode ne fait pas consensus et est même contestée par certains acteurs. Plusieurs études et communications scientifiques questionnent l'atteinte même des objectifs de productivité et s'inquiètent des risques de dégradation des conditions de travail. Des ergonomes, psychologues et spécialistes du travail alertent sur le fait que la recherche poussée du profit par la réduction des gaspillages peut aussi « s'avérer dangereux pour la santé » des travailleurs, source pathogène de stress excessif et de TMS². [source Wikipédia]

Parmi les symptômes, qui révèlent ou pourraient révéler cette dégradation des conditions de travail, on peut citer les troubles de l'humeur et du sommeil, la fatigue permanente même après un temps de repos, les troubles de la mémoire, les sentiments d'infériorité et de culpabilité... Basée sur l'affaiblissement du collectif au profit de l'individualisation (et de sa mise en concurrence), cette souffrance au travail est naturellement cachée, niée, ou encore cyniquement classée (comme « la mode des suicides » classée comme

Qu'est-ce que le lean management ?

[Extrait XL Formation]

On peut traduire lean management par : management maigre, allégé ou encore dégraissé !

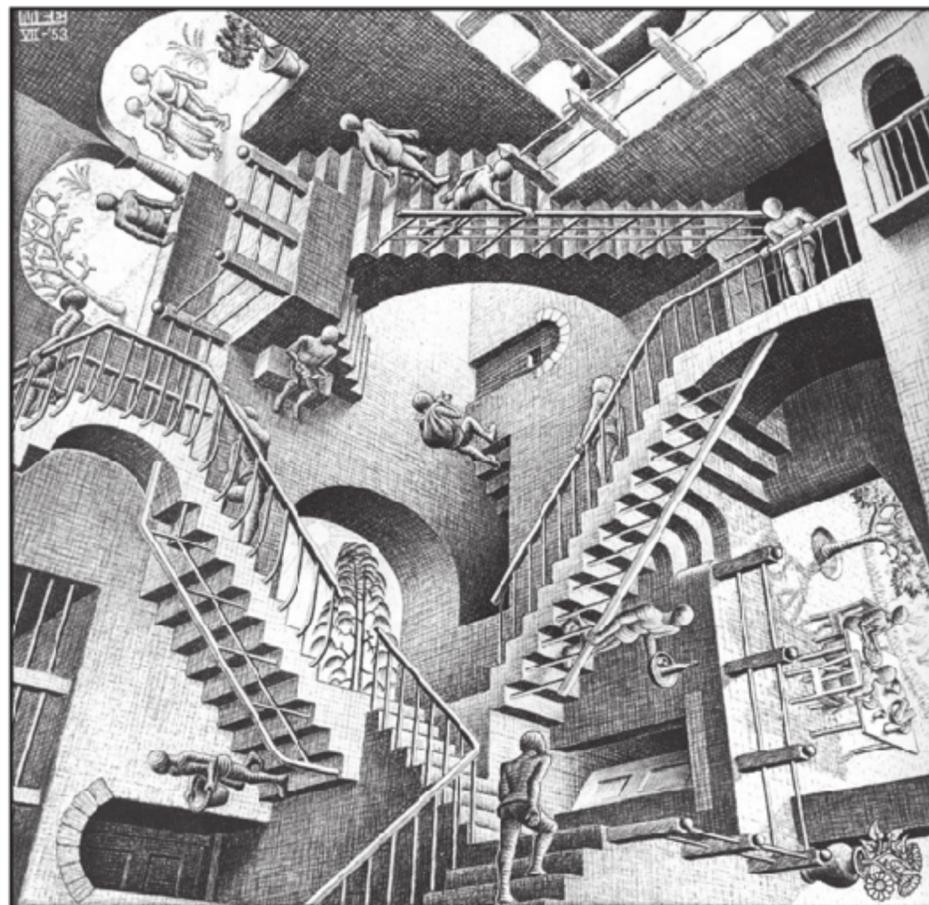
Le lean management est un système de management et une logique d'organisation qui poursuit deux objectifs :

- accroître la valeur créée pour le client
- améliorer les performances de l'entreprise

en agissant sur :

- les tâches sans valeur ajoutée et les gaspillages,
- les processus pour les simplifier afin d'augmenter leur fluidité, leur flexibilité et leur agilité.

Cette méthode s'applique à toutes les organisations (TPE/PME, grandes entreprises) et tous les processus (production de biens & services, recherche & développement, processus administratifs & transactionnels, etc.).



telle par le président de France Telecom). Malheur à celui ou à celle qui déroge et qui dénonce cette souffrance au travail. Il est stigmatisé, condamné à se taire ou à subir les foudres de sa hiérarchie, qui organise souvent la répression avec l'accord (ou même l'aide) d'un collectif de salariés, reconstitué pour cela.

Dans sa mission de représentant et de défense du personnel, le syndicaliste « revendicatif » est souvent celui par qui le malheur arrive ! Les dirigeants d'entreprise ou politiques distinguent le syndicaliste « responsable » qui accompagne les réformes ou les restructurations. Il est souvent récompensé par des aménagements de ses horaires et de ses conditions de travail, par une reconnaissance statutaire (tutoiement, carrière syndicale ou politique), par une promotion... L'obsession patronale est d'éliminer le syndicaliste « revendicatif » par tous les moyens, y compris en le marginalisant ou en le culpabilisant au regard de celles et ceux qui l'ont élu et qui les représente. C'est ce que nous appellerons la syndicalophobie sélective.

C'est ce qui arrive à Pierre³, militant syndical qui dénonce la souffrance au travail...

Léon de Ryel

R

1- ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

2 - TMS : troubles musculosquelettiques.

3 - Tous les prénoms cités dans « souffrance au travail » ont été modifiés à l'exception de François.

Souffrance au travail

La première fois que j'ai rencontré Pierre pour parler de son affaire, je l'ai vu pleurer ! Voir pleurer un gars de cinquante ans au physique de bûcheron, ça vous remue les tripes !

Pierre est entré aux PTT en 1981. Marié, deux enfants, homme de cœur et de contact, il s'est rapidement investi dans l'associatif et dans le syndicalisme. Après une activité passionnante de facteur, il devient guichetier en 1984, puis rejoint en 2002 l'Université de l'Enseignement de La Poste (UELP), situé boulevard Lobau à Nancy. Cette université est l'appellation quelque peu prétentieuse pour désigner un centre de formation de La Poste, qui compte une quinzaine de formateurs et une quinzaine de gestionnaires sur le site de Nancy, dépendant d'une direction nationale à Orléans. Pierre est gestionnaire de stages.

Les années passèrent sans anicroches particulières, jusqu'à ce terrible jour du 14 octobre 2009. Alors qu'il se rend à la gare chercher son billet de train pour se rendre à une CDSP (1) à Paris, Pierre ressent une vive douleur au thorax. Hospitalisé d'urgence, le diagnostic est sans appel : infarctus. Opéré avec succès, il est condamné à un traitement médical à vie et à une surveillance régulière. Après 9 mois d'absence, il reprend le boulot en mi-temps thérapeutique et poursuit son activité syndicale, plus sensibilisé que jamais à la santé et aux conditions de travail. Il mène par exemple une action syndicale à la demande de ses collègues pour s'opposer à une modification de la pause méridienne. Il répond à leurs sollicitations en matière d'organisation et de charge de travail comme sur des problèmes individuels ou de logistique. En 2011, le CHSCT local, dont il était membre titulaire, est supprimé. Le dialogue social avec la direction devient de plus en plus difficile.

L'été dramatique !

Reconnu travailleur handicapé, fatigué par sa maladie cardiaque et par l'ambiance au boulot, Pierre fait une demande de télétravail en mai 2013, qu'il renouvelle en juin, en juillet, en août... en vain. Sa demande est refusée en février 2014...

Début juillet 2013, François d'Orléans, avec lequel il a des relations professionnelles régulières, lui fait part de son mal-être, des pressions hiérarchiques, de sa solitude professionnelle, de sa défiance envers des syndicalistes trop proches de la direction. Personne ne le croit. Personne ne l'entend... Pierre le reconforte à distance comme il peut.

Il lui conseille de se rapprocher d'autres militants sur Orléans, ce que fera François. Puis ce sont les vacances...

Mardi 30 juillet 2013, le lendemain de son retour de vacances, Pierre reçoit un appel de la femme de François qui lui annonce la terrible nouvelle : François a mis fin à ses jours la veille ! Pierre est anéanti. Il alerte sa fédération, ses camarades du CHSCT (2) d'Orléans, son chef qui fera remonter l'information à la direction nationale. Le mois d'août se passera mal. Il pense souvent à François.

Ça continue !

À la rentrée de septembre, les coups de fil des correspondants d'autres établissements, qui ignorent le drame et qui s'inquiètent auprès de lui de l'absence de réponse de François sur des dossiers en cours, le replongent dans sa déprime. Deux collègues lui font part de leur mal-être. Pierre s'exprime, écrit, alerte...

Il est en arrêt de maladie. Plusieurs SMS de Jacqueline, une collègue en souffrance également, lui font mal, très mal !



**LA POSTE :
DIALOGUE SOCIAL ?**



NON A LA REPRESSION !!

Pierre me les fait lire sur son portable. En voici quelques extraits : — « *Je suis coulée et malade et tout le monde s'en fout... ici, c'est pas la joie.* » — « *Trop, c'est trop. Plusieurs personnes se plaignent du comportement et de l'ambiance... on vient au boulot à reculons.* » — « *Mon cerveau a du mal à suivre et la nuit, le peu que je dors, je fais des cauchemars...* » Il alerte une nouvelle fois...

Malheur à celui par qui...

À la suite d'un test d'effort, Pierre est hospitalisé quelques jours. Les médecins lui annoncent la nécessité d'une prochaine rééducation. Pendant son absence, onze de ses quinze collègues signent une pétition contre lui et contre son syndicat [voir ci-dessous] qu'ils adressent à leur direction orléanaise! Le 18 novembre, il entre à l'hôpital pour cinq semaines. Une deuxième pétition suivra quelques jours après pour confirmer la première et surtout pour demander que « *le contenu de la pétition soit porté à la connaissance de tous les agents de l'Université, ainsi qu'à toutes les personnes internes ou externes à La Poste...* ». Cette deuxième pétition tombe à point pour la direction quelques jours avant un CHSCT national. Le président du CHSCT, avec la complicité d'un secrétaire syndicaliste coopératif, abusera de sa double fonction de directeur à qui était adressée la pétition et sa fonction de président du CHSCT pour la diffuser dans tous les établissements en la joignant au compte rendu.

À qui profite le crime ?

Pierre n'apprendra l'existence de cette pétition qu'à son retour d'hospitalisation. Son syndicat et lui-même s'interrogent. Qui est véritablement à l'origine de cette pétition ? Qui l'a rédigée ou qui tenait le stylo ? Comment expliquer la signature de Jacqueline après lecture de ses SMS ? Pourquoi ses collègues, si tant est qu'ils en soient à l'origine, ne se sont-ils pas d'abord adressés directement à Pierre ? Pourquoi cela s'est-il fait pendant son absence ? Comment des collègues qui l'ont sollicité dans un passé récent, se retournent aujourd'hui contre lui ? Quelles ont été les pressions ou les menaces ? La fermeture du service ?

Dernières nouvelles. Pierre et son syndicat départemental s'apprêtent à saisir la justice. La fédération nationale de Sud a également pris contact avec un avocat.

Demain... peut-être ?

À La Poste, comme dans toutes les boîtes privées ou publiques, les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'histoire de Pierre n'est malheureusement pas un cas isolé. De nombreux militants syndicaux subissent la répression pour les faire taire. La démocratie s'arrête aux portes des entreprises. Les comportements inadmissibles, injustes voir illégaux se multiplient. Alors que le chômage est passé de 170 000 à plus de 5 millions en moins de 50 ans, les salariés sont de plus en plus soumis à la pression, au flicage, à la flexibilité, à la polyvalence-polycompétence, aux objectifs démesurés, à l'impérieuse obligation d'augmenter leur productivité. Face à cette situation, le « chanceux qui bosse » est souvent seul. Le « privé d'emploi et de salaire » se retrouve le plus souvent isolé avec un fort sentiment d'exclusion de la société. Gageons que le rapprochement de ces solitudes permettra une mobilisation générale qui aboutira à un autre partage du travail et de la richesse produite, à une autre « organisation humaine et intelligente du travail »... tout simplement !

Léon de Ryel

R

(1) CDSP : commission de dialogue social à La Poste.

(2) CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

PETITION

Nous (Plateforme UELP de Nancy) attirons l'attention de la Direction de l'UELP sur :

- nous nous estimons capables de faire connaître par nous-mêmes nos avis et préoccupations.
- nous refusons que le syndicat SUD, au travers de ses propos, écrits et actions parle en notre nom : nous n'avons pas sollicité cette organisation.
- nous refusons qu'un membre de SUD parle et agisse au nom de notre service. Il ne représente que lui-même dans les propos, comportements et écrits qui sont les siens depuis de nombreux mois. Nous ne l'avons jamais autorisé à parler en notre nom. Il s'exprime sans jamais nous consulter, tant sur le projet de réorganisation de notre service présenté qu'au sujet du décès dramatique d'un de nos collègues d'Orléans.
- nous sommes choqués que ce membre de SUD ait utilisé le registre d'hygiène et de sécurité pour proférer des accusations nominatives inexactes ou intervenir dans des situations qu'il ne maîtrise pas.
- nous avons été choqués que les deux représentants du syndicat SUD au CHSCT aient pris l'initiative de demander la convocation d'un CHSCT extraordinaire à propos des conditions de travail à l'UT Nord Est et plus particulièrement dans notre service alors que personne ne nous a contactés ni n'a demandé notre avis.
- s'il y a risques psycho-sociaux, c'est lorsque ce membre de SUD parle à notre place, proteste contre tout et veut nous obliger à nous opposer à la direction.
- s'il y a risques psycho-sociaux, c'est lorsque SUD et un de ses membres cherchent en permanence à créer des situations conflictuelles au sein du service alors que nous cherchons en permanence à favoriser une bonne ambiance de travail notamment par l'entraide.
- s'il y a surcharge de travail, c'est justement lorsque nous devons traiter les dossiers que cet agent syndiqué SUD n'assume pas.
- nous souhaitons que le groupe de travail proposé pour étudier les évolutions de nos missions et l'amélioration des conditions de travail de la plateforme ne prenne pas de retard car c'est l'attente et l'incertitude qui sont source de stress.
- nous souhaitons être associés à ces travaux mais sans être soumis à la pression de cet agent et des représentants de SUD au CHSCT qui ne nous connaissent pas et ne connaissent pas notre travail.
- nous sommes une équipe qui cherchons à faire de notre mieux pour bien travailler ensemble et ne voulons pas être utilisés par une organisation syndicale comme moyen d'entretenir leur conflit avec la direction.
- nous attendons de la direction qu'elle prenne les décisions nécessaires pour nous permettre de travailler à nouveau dans la sérénité.

Croissez et multipliez...

... le royaume des cieux vous sera ouvert

Allez voir la composition de la liste « Nancy Ville Humaine » « Une liste indépendante des partis et issue de la société civile, qui offre aux Nancéiens un autre choix lors des prochaines municipales. »

Vil humain, sors de ce corps !

Au total, 10 candidats, 48 enfants, soit une moyenne de 4,8 enfants par personne. Vous noterez qu'il est visiblement impossible de se reproduire hors mariage...

S'agit-il d'une liste candidate aux élections municipales, ou un palmarès des meilleurs reproducteurs nancéens ?

Et malheureusement pour une des candidates, professeur des écoles (« Vous pourrez compter sur elle pour s'opposer à la diffusion de la théorie du genre dans les écoles de Nancy », on s'en serait un peu douté...), non les colliers de fausses perles, la petite jupe droite à carreaux, le serre-tête en velours noir, les airs constipés de Marie-Chantal pour les petites filles, et les airs de chien savant, attifés de culottes courtes et de chaussettes montantes pour les petits garçons, non, cela n'est pas dans les gènes, ce n'est pas forcément héréditaire.

On peut avoir une haute opinion de ses gènes, mais qui peut croire qu'une liste de cet acabit, arrivée au pouvoir, laisserait aux femmes le droit à disposer librement de leur corps par le choix de la contraception, et de l'avortement ?

Ciel, si leurs enfants ne voulaient qu'un enfant unique ou pire encore ne souhaitaient pas se reproduire ??

Voici quelques extraits choisis du programme politique de la liste « Nancy Ville Humaine ».

« Famille. La fragilisation des familles est source d'appauvrissement. Nous proposons une politique cohérente à destination des familles. » Là, nous sommes d'accord avec eux (pour une fois), les divorces et l'explosion des familles monoparentales favorisent la pauvreté.

« École. Pour nous l'école est un lieu de transmission des savoirs où les idéologies n'ont pas leur place. Nous refusons que ce temps soit mis à disposition de certaines associations militantes qui en

profiteraient pour diffuser l'idéologie du genre. » Qu'il y ait-il d'idéologique dans le fait de lutter contre l'homophobie, de promouvoir l'égalité entre les sexes, de lutter contre les stéréotypes sexuels ? Il n'y a que les intégristes, catholiques ou issus d'autres religions, que l'on reconnaît généralement à l'abondance de leur descendance, qui interprètent la prétendue « théorie du genre » de la sorte.

« Objection de conscience des maires et de leurs adjoints. Les élus de notre liste feront valoir leur droit à objection de conscience sur toute loi de société qui s'imposerait à eux et serait en contradiction avec leurs convictions. » Ils feraient mieux de dire qu'ils refuseront de marier les couples homosexuels, ce serait plus clair. Parions que nous allons retrouver dans cette liste les cathos intégristes de la Manif pour tous et autres Frigide Barjot...

« Sécurité. La vidéosurveillance est balbutiante à Nancy, alors que l'expérience montre que son développement permet une vraie sécurisation de l'espace public. Il convient donc d'œuvrer en ce sens. La prévention de la délinquance passe aussi par une exécution véritable des peines. »

Les caméras de vidéosurveillance sont omniprésentes dans tout le centre-ville, on est loin du balbutiement... mais elles ne servent pas à grand-chose, à part endormir les personnels payés pour surveiller les écrans... et elles coûtent très cher ! Pourtant la liste « Nancy Ville Humaine » prétend vouloir adopter

une gestion saine des finances municipales et supprimer les dépenses inutiles.

« Propreté. L'espace public est notre cadre de vie. Il doit être respecté, propre, sans crottes de chiens, ni détritiques, ni tags. Un mauvais stationnement fait aussitôt l'objet d'une amende. Pourquoi n'en est-il pas de même pour ceux qui ne respectent pas l'espace public ? » Effectivement, grâce à la vidéosurveillance, il serait possible de repérer les chiens délinquants, et de leur faire payer une amende, voire de les incarcérer en cas de récidive.



Gustave Courbet : L'origine du monde (1866)

A bove
ante,
ab asino
retro,
a stulto
unidque
caveto

In furore **R**

Théorie d'un autre genre

UNION
DES
ASSOCIATIONS CATHOLIQUES
DE CHEFS DE FAMILLE
14 BIS, RUE D'ASSAS

COMPTE COURANT : GUIRAUD PARIS 1934

LA LÈPRE DE LA LAÏCITÉ

La Coéducation des Sexes et la Gémination des Écoles

La coéducation des sexes par la gémination des écoles a fait, depuis la guerre, des progrès effrayants. C'est la « LÈPRE DE LA LAÏCITÉ ».

Par milliers se comptent les écoles géminées, c'est-à-dire les couples d'écoles dont l'une réunit grands garçons et grandes filles sous la direction de l'instituteur, l'autre, petits garçons et petites filles sous la direction de l'institutrice...

La coéducation et la gémination sont en effet immorales. Par la promiscuité des filles et des garçons, elle excite leurs sens plus tôt qu'on ne pense, elle enlève aux jeunes filles la réserve et la pudeur et en fait des GARÇONNES dès l'âge de treize ans.

Mais n'oublions pas que l'âge de la scolarité va être prolongé jusqu'à quatorze ans, et avec lui la promiscuité ;

Que les cours complémentaires se poursuivent jusqu'à seize ans, et avec eux la promiscuité ;

Que la coéducation a été établie dans les collèges et les lycées dans les classes supérieures, et avec elle la promiscuité jusqu'à l'âge de dix-sept et dix-huit ans.

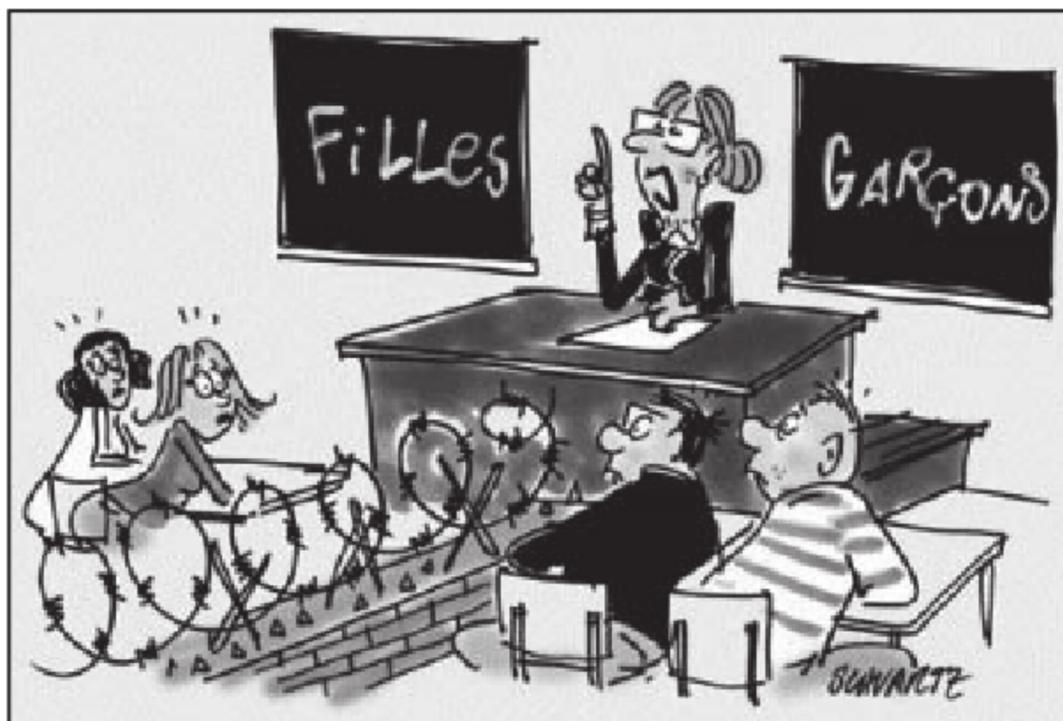
La promiscuité se pratique en classe et en récréation, et cela suffit pour que plus d'une élève soit déjà allée se faire soigner aux Maternités.

Que sera-ce lorsque, à l'exemple des Soviets, abominables apôtres de la coéducation, la promiscuité des sexes se pratiquera dans l'internat et dans la serre surchauffée des dortoirs, après que dans la journée on aura donné à filles et garçons réunis l'enseignement sexuel avec exercices pratiques de pièces anatomiques articulées ?

N'y a-t-il pas là un plan abominable de déchristianisation par la corruption de l'âme et du corps de la jeunesse ?

15

« Les Hommes du Jour » numéro spécial 1935, consacré à la défense de l'école laïque.



Brève

« Il faut enseigner la culture de l'entrepreneuriat dès la maternelle »

Geneviève Fioraso, ministre socialiste de l'enseignement supérieur et de la recherche (Les Echos du 5 février 2014)

DROIT DES FEMMES... VERS UNE REGRESSION ?

Le droit à l'IVG résulte d'un long combat des femmes à disposer de leur corps qui n'a été légalisé qu'à partir des années 70. L'Espagne quant à elle a légalisé l'avortement en 1985. Or 29 ans plus tard le gouvernement recule en abordant l'éventualité d'une restriction des possibilités pour les femmes d'avorter allant même jusqu'à empêcher celui-ci s'il est considéré comme non justifié. Le droit des femmes se retrouve encore une fois entre les mains d'hommes politiques qui font passer leurs convictions personnelles avant tout. En effet, Mariano Rajoy considère l'avortement comme un crime et sous couvert d'un article de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées veut interdire l'IVG dans les cas de malformation du fœtus. Actuellement, l'interruption est autorisée jusqu'à 14 semaines et peut aller jusqu'à 22 s'il y a risque pour la santé mentale ou physique de la mère. La loi de 2010 du gouvernement précédent avait assoupli les dispositions de 1985 en allongeant la possibilité d'interruption en la faisant passer de 12 à 14 semaines ainsi qu'en autorisant les mineures de 16 à 18 ans à se passer de l'autorisation parentale. Le nouveau gouvernement quant à lui souhaiterait n'autoriser celui-ci que lors de viols bien établis comme tels par le système judiciaire en ayant recours à deux médecins indépendants pour réaliser l'expertise.

Les conséquences : des femmes et des jeunes filles hors délais, hors la loi, traversant les frontières lorsqu'elles en auront les moyens, retour des avorteuses, des réseaux clandestins, des enfants non désirés et abandonnés, hausse des risques sanitaires et sociaux, stigmatisation, culpabilisation, et affirmation du modèle patriarcal !

Nous pouvons déduire de cela qu'il s'agit encore une fois de contrôler la vie des femmes. Malgré l'entrée dans le XXI^e siècle, certaines idéologies nauséabondes se perpétuent, niant la femme elle-même. Cela est d'autant plus déplorable que l'on sait qu'interdire l'avortement aura pour conséquence dommageable pour la mère qui ne désire pas l'être d'avoir recours à des techniques dangereuses pour elle. Cette loi inique doit être combattue à l'aide de tous les individus se souciant du droit des femmes à gérer leur propre corps ainsi que leurs droits de façon générale.

En réponse à cela, ce samedi 1er février, à Madrid, les résistant.E.s au projet de loi réactionnaire du gouvernement Rajoy, qui revient sur les droits des femmes durement acquis, se mobilisent pour crier NUNCA MAS, plus jamais ça ! À Metz, à l'initiative de Osez le féminisme 54 et 57 et du Collectif Debout!, un rassemblement pour défendre le droit à l'IVG s'est tenu malgré le froid rassemblant une centaine de personnes, hommes et femmes. Une ribambelle de femmes étaient alignées avec chacune une lettre colorée formant le message « ABORTO : Yo Decido » : l'avortement : c'est mon choix ! Quelques pancartes détournant les couleurs de la manif' pour tous portant des messages de solidarité avec les Espagnoles complétaient le décor de cette manifestation.

Plus que jamais : nous disons NON.

Nous, féministes européennes, disons NON à leur volonté de nous contrôler.

Nous disons NON à leur main basse sur nos corps, sur notre santé sexuelle et reproductive.

NOUS DISONS NON À CE MONDE QUE LES EXTRÊME--DROITES ET LES EXTRÉMISTES RELIGIEUX VEULENT NOUS IMPOSER.

NOUS REVENDIQUONS ENCORE ET ENCORE NOTRE LIBERTÉ DE CHOIX :

CHOIX D'ENFANTER OU PAS,

CHOIX D'AIMER UNE FEMME OU UN HOMME,

CHOIX DE VIVRE DANS UN MONDE DE DROITS,

D'ÉGALITÉ ET DE LIBERTÉS.



Partout, de tout temps, la maîtrise de la fécondité est et sera un enjeu essentiel pour la liberté des femmes et des filles.

Partout, de tout temps, nous luttons et lutterons pour la liberté de choix des femmes et des jeunes filles, sans condition, ni restrictions.

Collectif DEBOUT
contact@collectif-debout.org
www.collectif-debout.org

R

Première
Internationale
150 ans de lutte.



L'Association Internationale des Travailleurs (AIT), Première Internationale ouvrière, a été fondée le 28 septembre 1864 à Londres. Pour les 150 ans de cette fondation, à l'initiative de la Chorale des Sans Nom, différents collectifs de lutte, individus, syndicats, associations et partis politiques ont décidé d'organiser un événement à Nancy (Lorraine, France) les 13-14-15 juin 2014.

Cette initiative prendra la forme de différents débats, manifestation, concerts, expositions, librairie et table de presse d'éditeurs indépendants.

Plus d'une quinzaine d'organisations et de collectifs se regroupent aujourd'hui autour de ce projet. Les idées se multiplient donc aussi.

Si vous le souhaitez, votre participation peut s'exprimer de différentes manières.

- Nous dire si vous projetez de venir,
- Nous dire si vous souhaitez donner un coup de main,
- Diffuser l'information.

Les soutiens financiers sont toujours bienvenus.

Pour des raisons d'organisation, si vous souhaitez participer aux 150 ans de l'AIT, merci de vous inscrire dès que possible sur notre site. Vous y trouverez un pré-programme.

Beaucoup d'autres choses sont en préparation. Au fur et à mesure qu'elles se concrétiseront, le programme sera actualisé.

Collectif150

Débats autour de :

- histoire de l'Internationale
- les luttes en Europe
- actualité de la révolution du Moyen Orient
- propriété et les luttes paysannes

Expositions :

- Centre d'histoire du travail de Nantes
- les luttes ouvrières en Lorraine

Éditeurs :

- les éditions Libertalia,
- la revue ADEN,
- la revue Dissidences

Manifestation, films, forum libre, bar, restauration, concert...

***150 ans de la Première Internationale
13-14-15 juin 2014 - Nancy***

www.150ans-premiere-internationale.org

Collectif Debout

www.collectif-debout.org

Stage d'auto-défense pour les femmes, **12 et 13 avril** au CLID, 29 rue Guilbert de Pixérécourt à Nancy.

Le stage peut accueillir 8 à 14 femmes pour 500 euros. Le collectif prévoit que les participantes paient en fonction de ses possibilités.

Défendons-nous ! Attaquons !

Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de nombreuses organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires) appellent le **18 mars** à une journée

interprofessionnelle de mobilisation massive : manifestations, rassemblements et grève.

Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

Films à boire

Prochaine diffusion

lundi 17 mars à 19 h
au Refuge

La C.R.I.S.E

www.lacrise54.org

« Parole de **CRISE** »

28 février de 15 h à 16 h sur Radio Caraïbe Nancy 90.7.

Thème : " Le système condamne. Tu sors de tôle et après ? Galère... Intermittent du spectacle, tu bosses et après ? Galère !

Pod cast : www.rcn-rado.org

Rediffusions : lundi 03 mars à 7 h et Jeudi 6 mars à 20 h

Zone de gratuité, d'échanges et de solidarité

dimanche **30 mars 2014 de 15h à 18h.**

C.C.A.N 69 rue de Mon Désert 54000 NANCY.

A.G spéciale "agir plutôt que subir" .

mardi **4 mars 2014 à 20 h** au C.C.A.N 69 rue de Mon Désert 54000 Nancy :

- Pour préparer une mobilisation convergente d'envergure le 13 mars 2014 à Nancy (date de la dernière réunion de négociation U.N.E.D.I.C).

- Pour préparer une agitation concrète en direction de la C.A.F où rien ne va plus, le mardi 18 mars 2014 et au delà.

"La C.R.I.S.E." 69 rue de Mon Désert 54000 Nancy

Tel : 07 81 71 31 89 / 03 72 14 85 23 (aux jours et heures des permanences puis des réunions)

Permanences : tous les jeudis après-midi de 15 h à 19 h.

Cercles de silence

Nancy
29/03 à 15 h
place Stanislas

Pont-à-Mousson
8/03 à 10 h 30
place Duroc

Concert des Sans Nom Le 18 mars.

Célébration de l'anniversaire de la Commune autour d'un verre qui réchauffe.

Info : www.sans-nom.net

Résister! #28

redaction@crr54.lautre.net

Date limite d'envoi des articles : 30/03/2014 - Comité de rédaction : 31/03/2014 - Date de parution : 04/04/2014

Points de dépôts :

* Croc'us : 137, rue Mac Mahon - Nancy

* Laissez-nous cuire : 78, rue Charles Keller - Nancy

* Vêt Ethic : 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

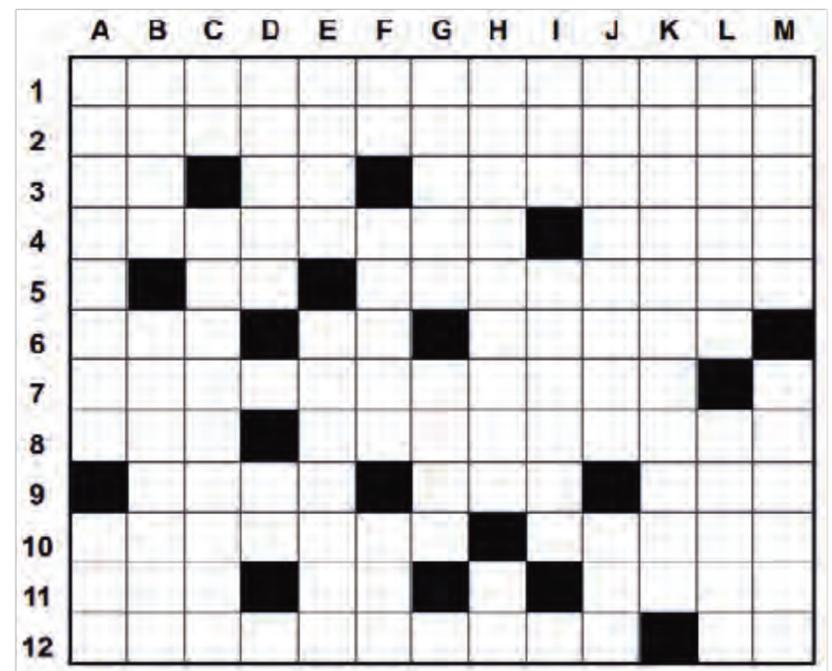
MOTS CROISES par Line C

Horizontalement

- 1 - Dépasse la vitesse raisonnable.
- 2 - Gros culot.
- 3 - Donc de droite - Branché pour un quinqu - Roman noir norvégien.
- 4 - Doubler sur l'eau - Inutile dans l'eau.
- 5 - Album des Rita Mitsouko - Débroussailles.
- 6 - Fut martial dans son art - A l'origine du complot - Provoquent les C-2.
- 7 - Font prendre du poids.
- 8 - Il faut attaquer cette ligne de front - Poitrine de macho.
- 9 - Gros mot chez les réac - Petite voie - Sur les fesses.
- 10 - Panne de sens - Pas faux.
- 11 - Roi des cartes - Monstre attachant - Donc, pas victime d'obsolescence programmée.
- 12 - En pôle position dans un circuit ou dans ce journal - Flics.

Verticalement

- A - Point de départ - Gonflant.
 B - Se rebeller - Permis par la division du travail.
 C - Liant - Elles ne risquent pas d'être déclenchées par les dernières déclarations de Lepaon !
 D - En préparation à Bure - Divine à entendre.
 E - Pont de la Seine - Retenues d'eau.
 F - Gauche nationaliste - Bande - Conséquence fréquente de l'exploitation.
 G - Ont de nombreux membres - Grise ou noire.
 H - Classe révolutionnaire un temps - Repaire de brigands.
 I - Pas fini - Induire.
 J - Taxeront - Prise.
 K - Impérities.
 L - Roussies - Registres.
 M - Bois de résineux étêtés - Excluant, qu'elles soient noires ou basses.



| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | O | I | S | I | V | E | S | ■ | R | A | M | P | E |
| 2 | S | T | E | R | I | L | I | S | E | R | A | I | S |
| 3 | T | A | X | I | D | E | R | M | I | S | T | E | S |
| 4 | E | L | U | D | E | E | ■ | I | N | E | R | T | E |
| 5 | N | I | A | I | S | ■ | S | C | E | N | A | R | ■ |
| 6 | T | A | L | E | ■ | E | R | A | D | I | Q | U | A |
| 7 | A | N | I | S | E | S | ■ | R | E | C | U | S | E |
| 8 | T | I | T | ■ | F | A | R | D | S | ■ | E | R | ■ |
| 9 | O | S | E | ■ | F | E | S | P | E | R | E | E | E |
| 10 | I | E | ■ | P | A | O | N | ■ | R | U | ■ | I | R |
| 11 | R | E | C | O | N | S | I | D | E | R | E | R | A |
| 12 | E | S | T | H | E | T | E | ■ | S | E | X | E | S |

Solutions